



# Lestiac

## Infos

Entre coteaux et Garonne, votre trait d'union

### ● Edito

Lestiacaises, Lestiacais,

Pendant l'été, cela devient une habitude, le nombre de décisions politiques ont été prises précipitamment et je reviendrai plus loin dans mon propos sur les conséquences qu'elles engendrent.

Mais, en premier lieu, je voudrais vous parler de la rentrée scolaire qui s'est effectuée dans de bonnes conditions. Les élèves, pour certains, ont retrouvé des classes fraîchement repeintes et du mobilier renouvelé. Nous poursuivons l'effort entrepris depuis plusieurs années maintenant, afin d'offrir à nos enfants les meilleures conditions de scolarité. Il y a de fortes probabilités que l'an prochain le regroupement des écoles de Paillet et de Lestiac soit effectif (RPI).

L'année 2018 sera consacrée à mettre en place cette mutation et résoudre les problèmes qui ne manqueront pas de se présenter.

Je remercie les parents d'élèves et les enseignants de la Commune pour leur implication importante dans ce projet. La population sera bien évidemment consultée lors d'une réunion publique.

Je reviens maintenant sur les conséquences pour notre collectivité des décisions politiques prises.

Il s'agit du non-renouvellement des emplois aidés arrivés à terme et de l'impossibilité dans l'avenir de bénéficier de ces aides. Pour ma part, je constate encore que les petites communes sont absentes de la préoccupation de nos élites politiques.

On nous reproche le faible taux d'embauche (à peu près 25 %) à l'issue de ces contrats. Il

n'est pas possible avec un budget de plus en plus contraint de pérenniser tous ces contrats. Au-delà de l'aspect matériel, les contrats aidés ont permis à un grand nombre de personnes, beaucoup de jeunes, de renouer avec une vie sociale. Ils ont bénéficié d'une écoute au quotidien et parfois d'un réconfort moral.

Cela n'apparaît dans aucune statistique, mais c'est la stricte réalité.

La commune de Lestiac est concernée par ces mesures, un emploi aidé concernant le périscolaire se termine en octobre et l'employé chargé de l'entretien de la commune se retrouve seul !!!

Une lettre a été adressée au Préfet pour d'éventuelles dérogations ...

Notre employé municipal Alain NEYRET, se retrouvant seul pour l'entretien total de la commune, ne sera plus en mesure désormais de répondre aux sollicitations personnelles comme il le faisait par le passé.

A la lecture de cet éditorial, vous appréhendez les difficultés réelles auxquelles l'équipe municipale, comme d'autres, est confrontée. Nous avons choisi de communiquer comme nous l'avons toujours fait. Ne vous méprenez pas, nous avons la volonté d'aller toujours de l'avant et je terminerai ainsi mon propos par une citation : « *un pessimiste fait de ses occasions des difficultés, un optimiste fait de ses difficultés ses occasions* » (Antoine de Saint Exupéry).

Le Maire,  
Guy MORENO



Le maire, les adjoints et le conseil municipal invitent la population au monument aux morts samedi 11 novembre 2017.

A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur sera servi, salle du conseil municipal, à la mairie.

(l'horaire de la manifestation sera précisé ultérieurement en mairie et sur le site internet de la commune)

# CIVISME

## l'affaire de tous

Nous faisons appel à votre sens du civisme pour que Lestiac sur Garonne devienne un village propre et accueillant.

**Stop aux véhicules abandonnés sur la voie publique!**



La commune poursuit la chasse aux épaves. C'est ainsi que 4 véhicules vont bientôt être évacués par la fourrière. Sachez qu'il est strictement interdit à tout véhicule non assuré de stationner sur la voie publique. Les frais d'enlèvement sont bien sûr facturés aux propriétaires.

**Stop aux dépôts d'ordures !**



Régulièrement l'employé communal évacue des déchets déposés au pied des containers à verre, ce n'est pas normal. Sachez que plusieurs personnes identifiées pour des dépôts à cet endroit, en bordure de Garonne où encore en bordure de D10 au quartier Lampon, ont fait l'objet d'une plainte auprès de la Gendarmerie et ont été verbalisés. Nous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition à Béguey.

**Stop aux déjections canines, bouteilles, canettes et autres papiers qui jonchent la commune !**

Après les poubelles installées à la cale et place de Béguey, une autre sera posée chemin de l'église ainsi qu'une borne à déjection canine. Nous tenons aussi à remercier les pro-

priétaires de chiens qui respectent le parc de la mairie, une nette amélioration a été constatée.



**Stop à la divagation des chiens et leurs aboiements**

**Nos chers amis les animaux de compagnie... des rappels à l'attention de leurs propriétaires.**

L'aboiement d'un chien qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de sa durée, de sa répétition ou encore de son intensité constitue une nuisance incontestable. L'article 6 de l'Arrêté Préfectoral relatif aux bruits de voisinage (Préfecture de la Gironde du 22 avril 2016) rappelle que « TOUTES les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestives » doivent être pris par les propriétaires ou possesseurs de chiens. Sans résultat après conciliation, le non-respect de l'Arrêté Préfectoral pourrait être suivi de sanctions.

La divagation animale pose, outre des problèmes de protection animale (animaux accidentés), de potentiels problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures, ...). Les propriétaires ou possesseurs d'animaux sont toujours responsable de leur animal et des actes qu'il occasionne. Nous rappelons ici que, dans les lieux publics, les chiens doivent être tenus en laisse. La loi (art. L.211-19-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime) interdit la divagation des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Pour se mettre en conformité avec la loi (art. L.211-24 du CRPM) la commune de Lestiac sur Garonne s'est dotée, par délégation avec la SACPA et la SPA d'une fourrière depuis le 26 octobre 2016. Les modalités de prise en charge des animaux sont affichées en mairie. Depuis cette date, la SACPA est intervenue 3 fois sur la commune pour chiens et chats errants. A ce jour le coût de ses interventions s'élève à 610.70 €.



### Réglementation des bruits de voisinages

Par arrêté préfectoral du 22 avril 2016, il est rappelé que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- **les samedis** de 9 à 12h00 et de 15 à 19h
- **les dimanches et jours fériés** de 10 à 12h

### Elagage des arbres-haies

Il est important de rappeler aux riverains les obligations suivantes : les arbres, arbustes, haies, branches qui empiètent sur les voies communales ou chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

### Nettoyage des trottoirs et rigoles

Il est rappelé qu'il incombe à chaque habitant le nettoyage et le balayage devant son habitation, que la voie soit publique ou privée. Bien que l'agent communal se charge au mieux de cette tâche, cela ne dispense pas les riverains de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs.

## ● Travaux / Environnement

### Ecole primaire

Cet été, les deux classes de l'école primaire ainsi que le couloir ont été repeints et du mobilier renouvelé.



### Parc à ferraille

(près du chêne de la Liberté)

Nettoyage en cours de cet espace et aménagement afin de le rendre fonctionnel pour du stockage.

### Garage communal

Pour répondre aux normes, une douche et un wc ont été créés, un évier doit venir compléter l'ensemble. Les travaux ont été réalisés par un artisan et un élu.



### Point lumineux

Un lampadaire a été installé sur la D10 à la sortie de Lestiac, face au château de Bellegarde afin de supprimer le point noir du carrefour D 10 /chemin du Cap Horn.

### Espaces verts

Au début de l'été, les employés communaux aidés par des élus ont procédé à l'aménagement d'espaces verts : stèle Duboué, devant le garage Lézarts, salle des associations, cimetière et chemin de l'église. Pour ce dernier, le système d'arrosage automatique sera bientôt renforcé par nos soins.



### Table de pique-nique

Début juillet les membres de l'association La Cale ont installé une troisième table de pique-nique financée par la commune.



### Chemins de Bellegarde et du Terrey

Après 3 ans de négociations, les travaux de réfection de la voirie, suite aux intempéries de juillet 2014, sont en cours. Nous nous excusons auprès des riverains pour la gêne occasionnée.

## Bien trier ses déchets

### Conteneur à ordures ménagères

#### Vous emménagez :

vous devez signaler votre arrivée afin de réactiver la puce du conteneur à ordures ménagères, sinon il ne sera pas collecté. Si le logement n'a pas de conteneur, vous devez en faire la demande auprès du Semoctom.

#### Vous partez :

si votre conteneur est relevé après votre départ, vous continuerez à être facturé si vous n'avez pas informé le SEMOCTOM.

Le redevable doit indiquer sa nouvelle adresse pour l'envoi de la facture proratisée.

**Le conteneur reste propriété du SEMOCTOM, il doit rester sur place en cas de départ.**

### Rappel des règles de tri dans le bac jaune

**A mettre en vrac dans le bac à couvercle jaune, uniquement les emballages propres et secs :**

Les bouteilles et les flacons en plastique, bouteilles d'eau, d'huile alimentaire, de lait, de jus de fruit, de produits d'entretien, gels douche...

Les boîtes métalliques, cannettes, aérosols, boîtes de conserve, barquettes aluminium...

Les briques et briquettes de lait, soupe, jus de fruit...

Les papiers et cartons non souillés ...

Après collecte, les emballages en papier sont séparés sur une chaîne de tri. On demande aux habitants de déposer les papiers-cartons relativement "propres et secs".

En effet, un papier sale pourra éventuellement souiller l'ensemble du tri et, s'il est mouillé, la fragilité de ses fibres le rendra impropre au recyclage. Le sopalin et autres serviettes de table en papier ne se mettent pas dans les bacs jaunes, mais vous pouvez les mettre dans votre compost! Déchirer ses papiers cartons en "confettis" ne permet pas une récupération optimale. Trop petits, les papiers restent sur les tapis de tri.

Les bouteilles d'huile en plastique, les flacons de ketchup et de mayonnaise sont désormais récupérés dans les bacs jaunes.

**Attention !** les polystyrènes, les poches plastiques, les barquettes en plastique, les pots de yaourt ne se jettent pas dans le bac jaune... comme tous les objets en plastique qui ne sont pas des bouteilles ou des flacons.

Si vous écrasez vos bouteilles, pensez à le faire horizontalement car écrasées en "galette" les bouteilles peuvent partir en refus en passant au travers des mailles des cribles de tri !

DANS LE BAC DE TRI JAUNE						Dans la poubelle normale		
<b>boîtes en MÉTAL</b>	 CONSERVES	 CANETTES	 BOÎTES	 BIDONS	 AÉROSOLS	 BARQUETTES aluminium	 POTS DE LAITAGES	 POUCHES PLASTIQUES
<b>BOUTEILLES en plastique</b>	 BOISSONS	 LAIT	 HUILE	 KETCHUP	 FLACONS douche	 PRODUITS ménagers	 POLYSTYRÈNE	 FILMS PLASTIQUES
<b>CARTONS</b>	 EMBALLAGES	 LESSIVE	 BRIQUES alimentaires	 BRIQUES alimentaires	 BRIQUES alimentaires			
<b>PAPIERS</b>	<i>tous les papiers se trient et se recyclent</i>						 PAPIERS SALES	 COUCHES CULOTTES
	 PUBLICITÉS	 JOURNAUX magazines	 ENVELOPPES courriers	 ANNUAIRES	 LIVRES cahiers	 BARQUETTES PLASTIQUES	 EMBALLAGES SALES	
							 GOBELETS, VAISSELLE JETABLE	
  <a href="http://www.semocotom.com">www.semocotom.com</a> un doute ? 05-57-34-53-20								<b>Ces objets ne sont pas recyclables</b>

## ● Sortir à Lestiac

### Garage Lezarts

vendredi 13 octobre 2017



Soirée sur un épisode peu connu de l'histoire de France : l'expulsion de 176 citoyens espagnols par les autorités françaises lors de l'opération Boléro-Paprika en septembre 1950.

Sur cette centaine d'étrangers expulsés, trente-quatre espagnols

communistes ont trouvé refuge en république démocratique allemande.

La soirée commencera par un débat suivi d'un court métrage d'animation mise en musique par El Comunero, qui terminera la soirée par un concert.... début à 19h30 - prix libre

**GARAGE LEZARTS**

84, route de Bordeaux 33550 LESTIAC 05 56 72 04 19  
garagelezarts@yahoo.fr www.garagelezarts.com

### Château de Bellegarde

Dimanche 15 octobre 2017 - 18h.

Les Gouailleurs de Paludate.



Un ensemble vocal masculin, un répertoire éclectique, des chansons d'ici ou d'ailleurs, des compositions originales, des pastiches, des arrangements faits « maison », et une bonne dose d'humour

pour égayer le tout...

Le résultat ? « ça boum ! » même si « Madeleine » a les yeux tristes, si « Armstrong » est toujours noir, et si « Travailler, c'est trop dur »... mais heureusement « Pepita » a toujours son parfum de cannelle...

Ce concert au chapeau sera suivi d'une dégustation des vins de Bellegarde...

**Claire et Jean-Pierre Sancier**

2, chemin de Bellegarde 33550 LESTIAC Sur  
GARONNE 05 56 72 34 24 www.chateau-de-  
bellegarde.com

### Tennis Club de l'Artolie

samedi 18 novembre 2017

Assemblée Générale à 17h30

salle des associations

Tournoi interne homologué

début octobre 2017 jusqu'à juin

2018

15 octobre 2017 Journée du double

11 novembre 2017 Début du championnat de Gironde

28 octobre et 2 décembre 2017 Tournois de belote

Madeleine Terradas, présidente : 05.56.62.63.75  
et 06 72 86 56 53



### Cabane des Loupiots

La Cabane des Loupiots est une association loi 1901, elle a vu le jour en 2007 et a pour objet l'organisation et la participation à

tous types d'événements ou animations permettant de - renforcer le lien social entre les familles de l'école de LESTIAC, du village et des communes alentours. - soutenir, y compris financièrement, les actions de l'école (projets pédagogiques, sortie culturelles ou sportives, classe découverte,...). Notre association a besoin de toutes les bonnes volontés pour faire vivre ces projets et en lancer d'autres !

Vous souhaitez également participer, vous investir dans notre association, ou simplement nous faire part de vos envies ou idées ; alors n'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter.

Les membres du bureau : AKNIN Cindy, CASSIN Delphine, FERRE Gwenaëlle, GERMAIN Emilie, HATTOUMA Malika, OLIVIER Angélique

Lien : <https://www.facebook.com/La-cabane-des-loupiots-205529072795088>

Contact : [cabanesdesloupiots@gmail.com](mailto:cabanesdesloupiots@gmail.com)

HATTOUMA Malika 0617884393

AKNIN Cindy 0622022828

Adhésion 5€ par famille à l'année.



Mardi 31 octobre de 14h30 à 17h

activités Halloween déguisées

Novembre sortie familiale au ciné Lux de Cadillac

Dimanche 17 décembre Noël de la cabane des loupiots à Royal kids Artigues

Samedi 13 janvier 2018 Assemblée générale



## ● Social

### Centre communal d'Action Sociale

Difficultés à payer votre loyer, factures d'énergie, d'eau... Pour éviter le surendettement, contactez Madame Maillou au 07 60 00 19 48, responsable du CCAS de Lestiac et les services sociaux du secteur :

- pour les bénéficiaires du régime général  
MDSI - 21 route de Sauveterre à Cadillac  
05 57 98 12 00
- Pour les bénéficiaires du régime agricole  
MSA - 1 allée Jean Jaurès à Langon  
05 57 98 25 10

### Secours catholique

Permanence d'accueil 16 rue de l'Oeuille à Cadillac les 2ème et 4ème samedis de chaque mois de 10 à 12 heures - 07 86 17 79 51

### Secours populaire—La petite boutique

Vêtements femmes, hommes, enfants, vaisselle, petit électroménager...

Ouvert chaque deuxième samedi du mois de 16 à 19h. et chaque deuxième dimanche du mois de 9 à 12h.

14, rue Guiraud 33550 PAILLET (au feu à Paillet / local au-dessus de la poste entrée côté rue)

Contact Fabienne Hurmic 07 70 77 19 07

### Restos du cœur

Campagne d'hiver. Distribution à partir du 20 novembre 2017 les lundis et vendredis de 14 à 16h à Langoiran impasse Beaumartin.

### Transport TRANSGIRONDE

#### Transport à tarif réduit

*Les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les personnes retraitées et en situation de handicap ainsi que les anciens combattants peuvent bénéficier de cartes de transport métropolitain à tarif réduit.*

Vous résidez en Gironde et vous êtes en situation de précarité, le titre **Horizon** vous est délivré, sur présentation de pièces justificatives, si vos revenus ne dépassent pas un certain seuil de ressources (revenu mensuel, ramené à la personne au sein du foyer, inférieur à 70 % du SMIC net. Il vous permet de bénéficier d'une réduction de près de 90% sur le réseau TransGironde (qui ramène le prix du voyage à 0,30 € l'aller simple)

#### Où dois-je m'adresser ?

Le dossier peut être retiré auprès  
- du CCAS (centre communal d'action sociale) de Lestiac-sur-Garonne,  
- de la MDSI (maison départementale sociale et d'insertion) de Cadillac,  
- de la Mission Locale de Cadillac  
-de l'accueil Transport du Département (Immeuble Gironde)

### Portage des repas à domicile

Depuis le 1er septembre 2017 le fonctionnement du service de portage de repas de la nouvelle Communauté de Communes a été modifié.

Concernant ce service les usagers doivent joindre le **Pôle Social et Familial de Cadillac** au 05 56 76 93 74 du lundi au jeudi 9-12h / 13h30-17h30 et vendredi de 9 à 12h.

#### Accueil du public :

9 rue Bouchet à Cadillac du lundi au jeudi de 13h30 à 17h.30.

#### Agents d'accueil:

Florence Modet et Corinne Garcia.

## ● Projet d'aménagement de la place du village



Nous vous invitons le 10 novembre 2017 à 18h30 salle du conseil municipal, pour vous présenter les différentes esquisses en présence de Justine LEHU architecte-paysagiste. Nous souhaitons recueillir vos impressions, vos remarques et vos idées, pour bâtir ensemble ce futur lieu de vie pour tous.

Un verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

## ● Vie pratique

### Accueil du public en mairie

Les mardis et vendredis de 15 à 17h.

Le mercredi de 9 à 12h.

Le jeudi de 15 à 19h30.

Tél 05 56 72 32 34

Fax 05 56 72 17 52

mairie-lestiac@wanadoo.fr

### Liste des assistantes maternelles



#### Aurensan Christine

23 route de Bordeaux 06 46 83 76 02

#### Carteau Valérie

89 route de Bordeaux 05 56 72 30 42

#### Lafon Carine

29 route de Bordeaux 06 20 90 23 06

#### Rousseau Joëlle

24 Chemin de l'église 06 42 38 10 92

#### Uteau Isabelle

1 place Mauvert 05 56 72 38 45

#### Vareillas Tatania

57 route de Bordeaux 09 81 72 32 12

### Inscriptions sur les Listes électorales

Les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales ont jusqu'au **samedi 30 décembre 2017** pour effectuer les démarches administratives nécessaires. Se munir pour l'inscription d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.



#### Conditions à remplir pour être électeur :

Être de nationalité française, être majeur, n'être frappé d'aucune incapacité électorale.

En outre, pour être inscrit dans une commune, il faut,

Soit : Y posséder son domicile.

Y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février.

Y être inscrit pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales.

Y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires

en vue d'éventuelles élections municipales ou au parlement européen. En complément des pièces d'identité et de domicile ou d'inscription au rôle des impôts depuis plus de 5 ans, ils devront fournir une déclaration écrite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attester de leur capacité électorale.

**Afin de recueillir les dernières inscriptions sur les listes électorales, une permanence sera assurée par les élus en mairie samedi 31 décembre 2017 de 10 à 12 heures.**

### Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes de Cartes d'identité et de Passeports ne s'effectuent plus à la mairie de Lestiac-sur-Garonne.

La commune de Cadillac est habilitée à recueillir les demandes de carte nationale d'identité/passeport.

Les demandes se font uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au service accueil de la mairie au 05 57 98 02 10.

Les rendez-vous (durée ½ h) sont donnés les mardis matin, jeudis matin et mercredis après-midi (réservés aux enfants n'étant pas à l'école).

La mairie de Cadillac n'instruit que les dossiers dont une pré-demande aura été faite sur le site internet [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr). Les personnes n'ayant pas la possibilité de faire leur pré-demande elles-mêmes, pourront être accompagnées **par la mairie sur ants.gouv.fr**.

### Avis aux propriétaires fonciers

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur Bruno PEBEREAU, Géomètre Principal du Cadastre, effectuera la mise à jour du plan cadastral de la commune de LESTIAC-SUR-GARONNE du 4 au 19 octobre 2017.

### Suppression de la collecte des déchets verts

A compter du 1er octobre 2017, la commune n'assurera plus le ramassage des déchets verts .

La déchetterie de Béguey est ouverte

Les lundis de 13h15 à 17h00 (fermée les lundis matin)

Du mardi au samedi de 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h.

**12, zone artisanale de Boisson 33410 Béguey  
05 56 76 93 32**



## ● Numéros utiles

### En cas d'urgence - Astreinte élus



Elle a pour but d'intervenir en relais des services municipaux, pour toute opération relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

**NUMÉRO D'ASTREINTE 06 84 24 06 79**

**En cas d'urgence, il y aura toujours un élu à votre écoute.**

**Pharmacie de garde 7j/7 et 24h/24h.**

Composez le **3237**

**Violences conjugales infos 3919**

**Urgence sociale pour les sans abri 115**

## ● Agenda

**13 octobre 2017**

Soirée débat-concert opération Boléro-Paprika - Garage Lézarts

**15 octobre 2017**

Assemblée générale du Tennis Club de l'Artolie

**15 octobre 2017**

Les Goualeurs de Paludate - Château de Bellegarde

**31 octobre 2017**

Activités Halloween - Cabane des Loupiots

**11 novembre 2017**

Commémoration du 11 novembre

**17 décembre 2017**

Noël de la Cabane des Loupiots

**13 janvier 2018**

Assemblée générale de la Cabane des Loupiots

## Brève

Après avoir passé un an au service de la commune, Jérémie GUERIN a été embauché par la commune de LE TOURNE.

Toute l'équipe municipale le remercie chaleureusement pour son travail et son professionnalisme pendant cette année.

**Devenez bénévole**  
**pour la bibliothèque de Lestiac**

La bibliothèque s'est installée dans la Maison des Associations depuis le printemps 2013. Elle est gérée par une équipe de bénévoles et s'adresse à tous les publics entre 0 et 107 ans. Elle propose près de 3000 documents, livres et CD, et des actions socio-culturelles. Elle est ouverte au public deux ou trois après-midi par semaine et accueille également les classes de l'école.

*Vous souhaitez vous investir dans une action collective*  
*Vous ressentez de l'intérêt pour les livres, le multimédia et la culture*  
*Vous êtes curieux, créatif ou passionné*  
*Vous voulez acquérir de nouvelles compétences*

**POUR QUOI FAIRE ?**

- Elaborer ensemble, et mettre en œuvre les projets d'animation de la bibliothèque,
- Sélectionner les nouveautés,
- Assurer des permanences et l'accueil du public,
- Accueillir les enfants en temps scolaire,
- Participer aux ateliers d'équipement.

**Pour nous contacter :**

Bibliothèque municipale de Lestiac, 3 chemin de Charron (à côté du City stade)  
maisondesassociations35@orange.fr - Tel : 06 50 58 86 07  
ouverte les Mercredis, Jedis et le 1er Vendredi de chaque mois de 16h30 à 19h  
ou Mairie de Lestiac : 1, chemin de l'Eglise - Tél : 05 56 72 32 34



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.  
Comité de rédaction : la commission communication .  
Imprimé par nos soins.  
Ne pas jeter sur la voie publique.